

DEL2025_06_122

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Présents : 31
Votants : 34



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt trois juin, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 17 juin 2025.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOANGONOU, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

ABSENT / PROCURATIONS:

M. Farid KACHOUR

Mme Marie-Claude HUART (donne procuration à Mme Maria PINTO), M. Karim BENMISSI (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX)

Mme Sophie GERARD a été désignée comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

RAPPORT D'UTILISATION DE LA DOTATION DE FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION ILE DE FRANCE (FSRIF) - ANNEE 2024

Sur proposition de Jean ARSLAN.

Le fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France (FSRIF) vise à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines d'Ile-de-France supportant des charges particulières au regard des besoins sociaux de leur population sans disposer de ressources fiscales suffisantes. Ce dispositif de péréquation horizontale spécifique à la région Ile-de-France permet une redistribution des richesses entre les communes de la région.

DEL2025_06_122

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L. 1111-2 du Code général des collectivités territoriales précisant que les maires des communes bénéficiaires de cette dotation doivent justifier de son utilisation,

Considérant que la commune a bénéficié au titre de l'exercice 2024, du Fonds de Solidarité des Communes de la Région Ile-de-France pour un montant de 2 035 768,00 euros,

Considérant que cette dotation a permis la réalisation de diverses actions, synthétiquement retracées dans le tableau ci-dessous :

Actions financées en fonctionnement (fonctionnelle)	Commentaires	Dépenses totales	%	Part FSRIF
Action en faveur de la sécurité (1)	Dont police municipale, CLSPD, contribution à la brigade des sapeur pompiers de Paris	2 348 786,81 €	7.91%	185 862,42 €
Action en faveur de l'enseignement et de la formation (2)	Dont restauration scolaire, interventions dans les écoles	4 951 879,65 €	7.91%	391 846,58 €
Action en faveur des sports, de la jeunesse et de la culture (3)	Dont subventions aux associations, colonies apprenantes, dépenses de gestion courante des structures sportives, des centres de loisirs et de la jeunesse Dont défilé des cultures, école de musique, de danse, et autres activités artistiques	6 273 354,99 €	7.91%	496 875,23 €
Action sociale et santé (4)	Dont financements au CCAS, aux centres sociaux et au PRE, interventions de santé	5 668 900,34 €	7.91%	448 340,58 €
Action en faveur de l'aménagement des territoires et habitat (5)	Dont propreté urbaine et aménagement des espaces verts et de la voirie et éclairage public	6 480 946,73 €	7.91%	512 843,19 €
TOTAL		25 723 868,52 €	7.91%	2 035 768,00 €

Après avoir entendu la présentation de Monsieur le Maire,

DEL2025_06_122

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **DE PRENDRE ACTE** du rapport d'utilisation pour l'année 2024 du Fonds de Solidarité des Communes de la Région Ile-de-France.

Le Conseil Municipal a pris acte à l'unanimité par :

34 POUR

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOUANGONOU, M. Karim BENMISSI, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Sophie GERARD

Le Maire,
Xavier LEMOINE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis le **01 JUIL, 2025**

Au Représentant de l'Etat

Publié le **01 JUIL, 2025**

Montfermeil, le **01 JUIL, 2025**

Pour le Maire, par délégation,
Directeur Général (Adjoint)